

Annexe 2 – Modèle de soumission

Je soussigné.e / nous soussigné.e.s* :

- Madame / Monsieur* (nom et prénoms)
- Né.e le (jour-mois-année)

- Domicilié.e (rue-numéro-code postal-localité)

- Numéro d'inscription à la Banque carrefour des entreprises: B0
- Adresse du siège d'exploitation (rue-numéro-code postal-localité)

- Madame / Monsieur* (nom et prénoms)
- Né.e le (jour-mois-année)

- Domicilié.e (rue-numéro-code postal-localité)

- Numéro d'inscription à la Banque carrefour des entreprises: B0
- Numéro de producteur:
- Adresse du siège d'exploitation (rue-numéro-code postal-localité)

- La société* (nom + en abrégé)
- Dont le siège social est situé à (rue-numéro-code postal-localité)

* Barrez la (les) mention(s) inutile(s)

¹ pour rappel : le soumissionnaire preneur remet une soumission distincte pour chaque lot pour lequel il se porte soumissionnaire. Les soumissions doivent être transmises conformément aux dispositions prévues à l'article 4 du cahier des charges.

- Numéro d'inscription à la Banque carrefour des entreprises: B0
- Ici représentée par Madame / Monsieur* (nom et prénoms)
- Né.e le (jour-mois-année)
- En sa qualité de
- En vertu de (article des statuts ou délégation éventuelle)

- Et dont le siège d'exploitation est situé (rue-numéro-code postal-localité)

Ci-après dénommé.e.s le soumissionnaire,

Déclare :

Me porter soumissionnaire, au taux de fermage légal, majoré le cas échéant tel que prévu par le décret du 20 octobre 2016 limitant les fermages, pour la prise en location du lot¹ n° tel que repris à l'avis de mise en location sous bail à ferme de biens publics régie par le cahier des charges de la Commune de Libin;

Avoir pris connaissance des conditions du cahier des charges susvisé et m'engage à m'y conformer;

Joindre à la présente soumission les pièces justificatives suivantes *:

- Une copie :
 - Du certificat d'étude ou de diplôme à orientation agricole visé à l'article 5 §1^{er}, 1° de l'AGW du 20 juin 2019 fixant les modalités de mise sous bail à ferme des biens ruraux appartenant à des propriétaires publics; ou
 - De la convention de reprise; ou
 - Du contrat de travail; ou
 - De l'affiliation à une caisse d'assurance sociale mentionnant la date d'installation en qualité d'agriculteur;
- Une copie par extrait de la dernière demande unique reprenant les données d'identification ainsi que les données relatives aux parcelles que j'exploite en ce compris toutes les images représentant celles-ci ou si je n'introduis pas celle-ci, une copie des baux et/ou des actes de propriété des terres que j'exploite, ou à défaut une attestation sur l'honneur des terres que j'exploite;
- Une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence d'amende environnementale;
- Une copie des attestations des administrations sociales et communales suivantes :

* Barrez la (les) mention(s) inutile(s)

¹ pour rappel : le soumissionnaire preneur remet une soumission distincte pour chaque lot pour lequel il se porte soumissionnaire. Les soumissions doivent être transmises conformément aux dispositions prévues à l'article 4 du cahier des charges.

- Caisse sociale où je suis affilié.e stipulant que je suis en ordre de cotisations;
- Commune de mon domicile et/ou de mon siège social qui atteste que je suis en ordre de paiement de mes taxes, redevances et éventuelles locations de terres;
- Copie de la carte d'identité du soumissionnaire, du plus jeune membre de l'association en cas d'association de fait, du plus jeune administrateur en cas de société;
- Copie des baux en cours portant sur des terres appartenant à un propriétaire public;

Le cas échéant, avoir déjà transmis dans le cadre de la soumission pour le lot n°

de la présente procédure de mise en location les pièces justificatives suivantes:

- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .

Fait à

Le

Nom(s) et prénom(s) du/des soussigné.e.s suivis de sa/leurs signature(s)

* Barrez la (les) mention(s) inutile(s)

¹ pour rappel : le soumissionnaire preneur remet une soumission distincte pour chaque lot pour lequel il se porte soumissionnaire. Les soumissions doivent être transmises conformément aux dispositions prévues à l'article 4 du cahier des charges.

* Barrez la (les) mention(s) inutile(s)

¹ pour rappel : le soumissionnaire preneur remet une soumission distincte pour chaque lot pour lequel il se porte soumissionnaire. Les soumissions doivent être transmises conformément aux dispositions prévues à l'article 4 du cahier des charges.